

LATECOERE
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 189 489 904 euros
Siège social : 135 rue de Périole – 31500 TOULOUSE
572 050 169 RCS TOULOUSE

<p>RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES</p>
--

Attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous informer sur les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dans le cadre de l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel et des mandataires sociaux éligibles de Latécoère (la « **Société** ») ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

1. PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS DE PERFORMANCE LATECOERE

Plan d'attribution gratuite d'actions approuvé par le Conseil d'administration le 22 septembre 2015 et modifié le 19 mai 2017 : *Management Incentive Plan 1*

Le Conseil d'Administration a décidé au cours de sa réunion du 22 septembre 2015 de mettre en place un plan d'attribution gratuite d'actions de performance de la Société au bénéfice de certains mandataires sociaux et/ou salariés membres du Comité Exécutif de la Société, faisant ainsi usage de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 15 juillet 2015 sur seconde convocation, aux termes de sa 35^{ème} résolution, d'attribuer jusqu'à 3,5 % du capital de la Société, intitulé *Management Incentive Plan 1*.

L'attribution gratuite d'actions de performance de la Société porte sur un nombre total maximum d'actions égal à 2,5% du nombre d'actions composant le capital de la Société au 22 septembre 2015, ce qui représente un nombre total maximum de 2.333.680 actions.

L'attribution des actions se fait en quatre tranches successives correspondant respectivement aux exercices sociaux 2015, 2016, 2017 et 2018 de la Société. Elle est conditionnée, pour chaque bénéficiaire, à la constatation par le Conseil d'Administration que ledit bénéficiaire occupe toujours au 31 décembre de l'exercice social concerné des fonctions de mandataire social et/ou de salarié de la Société, et que la condition de performance boursière et la condition de performance économique ont été satisfaites au titre de l'exercice concerné.

Au cours de sa réunion du 10 mars 2017, le Conseil d'Administration a pris connaissance de la constatation par le Comité des Nominations et des Rémunérations de la non atteinte sur l'exercice 2016 des conditions de performances ci-dessus mentionnées.

En conséquence, le Conseil d'Administration n'a attribué aucune action de performance de la Société au profit de certains mandataires sociaux et/ou salarié membres du Comité Exécutif de la Société au titre de la Tranche 2 du *Management Incentive Plan 1*.

2. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT AU COURS DE L'EXERCICE 2017

I. Etat des attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Attributions gratuites d'actions ayant fait l'objet d'une attribution définitive au 31 décembre 2017

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions définitivement attribuées en période de conservation	Nombre d'actions définitivement attribuées pour lesquelles la période de conservation a expiré
<i>Néant</i>					

Attributions gratuites d'actions n'ayant pas fait l'objet d'une attribution définitive au 31 décembre 2017

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nombre d'actions attribuées	Nature des actions à attribuer : nouvelles ou existantes	Date de l'attribution effective*	Valeur de l'action
<i>Néant</i>						

* sous réserve de la réalisation des conditions d'attribution

II. Attributions consenties aux mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Aucune attribution n'a été consentie aux mandataires sociaux de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

III. Attributions consenties au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 aux dix salariés de la société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

Salariés de la société	Nombre	Valeur	Société attributrice
<i>Néant</i>			

IV. Attributions consenties par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :

Aucune attribution n'a été consentie par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à l'ensemble des salariés bénéficiaires.

3. HISTORIQUE SUR LES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS

INFORMATION SUR LES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT	
Date d'Assemblée Générale :	Assemblée Générale du 15 juillet 2015
Date d'attribution :	02-mars-16
Nombre total d'actions attribuées gratuitement dont le nombre attribuées à :	350 050
<i>Les mandataires sociaux</i>	
Olivier Regnard	192 528 actions
Frédéric Michelland	122 518 actions
Date d'acquisition des actions ⁽¹⁾	02-mars-18
Date de fin de période de conservation	02-mars-20
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2017	0 actions
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	350 050 ⁽²⁾

(1) Les conditions de performances sont décrites au sein de la partie 6.2.2.7 du Document de Référence 2016 établi par la Société.

(2) En date du 2 mars 2018 ces 350 050 actions ont fait l'objet d'une attribution définitive.

Le présent rapport, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, est tenu à disposition des actionnaires au siège social de la Société et sera porté directement à leur connaissance lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 14 mai 2018.

Le Conseil d'Administration